

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers En exercice : 12 Présent : 09 Procuration : 02 Votants : 11 Pour : 0 Contre : 0 Abstention : 0	L'an deux mille vingt-quatre, le 10 juillet Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire) <u>Date de convocation</u> : 5 juillet 2024
Réf : 24118 OBJET : ACQUISITION PARCELLE E N° 2071 –CTS MICHAUD JEAN-PIERRE & ELIE	Présents : M. MUFFAT Michel - M. DENNE Jean – Claude - Mme SIBIL Christine – M. GAILLARD Guy- Mme MCQUADE Alisha – Mme TAVERNIER Marie -Laure - M. ROSSET André - Mme MICHAUD Sonia ; M. BRAIZE Richard - M. DUCHEMIN Vincent Excusé(e) : Mme QUOEX Valérie - Mme MICHAUD Carole - Procuration : Mme QUOEX Valérie à Mme TAVERNIER Marie -Laure Mme MICHAUD Carole à M. ROSSET André Secrétaire de séance : M. MUFFAT Michel

Dans le cadre de la construction d'un réservoir d'eau potable à Ardent, Monsieur Michel MUFFAT propose au conseil municipal que la commune se porte acquéreur d'une parcelle, cadastrée section E N° 2071 pour une surface de 452m² appartenant à Mrs MICHAUD Jean-Pierre & Elie. En effet, cette dernière est située sur l'emprise du permis de construire.

Il indique que le prix d'acquisition de cette parcelle située en zone « Aalp » du PLUI-h, est fixé à : 6,00 €/M2.

Il précise que le montant de cette acquisition se monte à :
452m² X 6,00€ = **2712,00€ - Deux mille sept cent douze euros.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- * **ACCEPTE** l'acquisition par la commune de la parcelle E N° 2071 pour une surface de 452m².
- * **PREND ACTE** que le prix d'achat sera de 452 m2 X 6.00 € = **2 712,00 €**, les frais de notaire étant à la charge de la commune.
- * **CHARGE** monsieur le maire de signer tous les actes relatifs à la présente délibération.

Le secrétaire de séance

Michel MUFFAT



Certifié conforme par sa transmission au
représentant de l'Etat le
et sa publication le

Fait à Montriond le 11/07/2024

Le Maire Jean-Claude DENNÉ

